Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 430

Artikel: Le "Joli jeu des saisons"

Autor: M.F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-261585

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quelques-uns des membres actuels du Comité Central de l'A. S. S. F.

Cliché Mouvement Féministe

M^lle GRUTTER (Berne)

Membre et trésorière du Comité Central depuis 1928, conférencière, organisatrice des Cours de Vacances, présidente de l'Association bernoise pour le Suffrage, et l'une des figures les plus connues du féminisme en Suisse-allemande.

Photo G. Salchli, Berne *Cliché Berna*

M^me A. DEBRIT-VOGEL (Berne)

Secrétaire de l'Association suisse de 1924 à 1928, membre du Comité Central depuis 1928, journaliste, rédactrice de la « Berna », organisatrice de voyages d'études suffragistes, conférencière et propagandiste bien connue.

peu moins du tiers seulement ont respecté cette règle. C'est maigre.

Nous reviendrons naturellement plus en détails sur les travaux de la Conférence, et notamment sur les débats touchant à la revision de la Convention interdisant le travail de nuit aux femmes, quand la session actuellement en cours sera terminée. Disons cependant dès aujourd'hui que deux Commissions sont présidées par des femmes: la Commission pour la revision de la Convention sur le travail de nuit justement, par M^lle Hesselgren (Suède), et la Commission contre le travail des femmes dans les mines par M^lle Stemberg (Pays-Bas). Deux femmes également ont été nommées rapporteurs pour ces questions: M^lle Atanataskovitch (Yougoslavie) pour la première, et Mrs. Subbarrayan (Indes) pour la seconde. Le B. I. T. nous donne là un exemple bien intéressant de féminisme, et nous nous demandons ce que pensent certains délégués masculins de notre pays d'être ainsi présidés et dirigés par une femme? Ils peuvent en tout cas se rendre compte par eux-mêmes que les débats n'en vont pas plus mal, tout au contraire.

Et les femmes?...

De toute la presse suisse, seuls deux journaux libéraux-radicaux tessinois (la *Gazetta ticinese* et l'*Avanguardia*) ont pris la peine de relever, ainsi que nous l'avons déjà signalé, l'article publié dans un précédent numéro du *Mouvement* sous ce titre: *Et les femmes?...* et dans lequel, à l'occasion du Congrès des Jeunesses radicales de Soleure, nous marquions notre étonnement, pour ne pas dire plus, de ce que pas un de ces merveilleux projets de revision, de refonte, de rajeunissement et de réforme, tous destinés à insuffler une vie nouvelle à notre bonne vieille Constitution fédérale, nous ignorent complètement, nous les femmes, mais là, aussi complètement que si nous n'existions pas.

A vrai dire, ni l'un ni l'autre de ces journaux tessinois n'a tenté un effort considérable pour corriger ce stupéfiant oubli. La *Gazetta ticinese*, qui a bien voulu traduire et publier *in extenso* notre article, a simplement reconnu dans son éditorial (numéro du 24 mai) que notre remarque est absolument juste, que la question du vote des femmes doit être discutée lors d'une revision totale de la Constitution, mais que le projet de Soleure est plutôt celui d'une revision partielle, sur la tangente de laquelle l'auteur de l'article s'est prudemment éclipsé sans qu'il soit davantage question de nous! Quant à l'*Avanguardia*, elle nous conseille amicalement de ne pas nous tracasser, car bien des problèmes plus urgents font passer au deuxième plan le mouvement des « suffragettes »: d'ailleurs l'exemple de l'Allemagne, celui de l'Espagne... vous connaissez le cliché. Et la réponse de ce même journal à M^me Volonteri, présidente du Groupe suffragiste de Lugano, qui a énergiquement protesté contre la teneur de cet article et son ton persifleur, ne fait que confirmer cette attitude.

Il y a vraiment, de la part de ces messieurs, une currieuse aberration. Pour eux, le suffrage féminin n'est pas, comme dans d'autres pays (vous souvenez-vous, par exemple, du Danemark reconnaissant en 1915, donc en pleine guerre, le droit de vote aux femmes « pour assurer l'unité nationale aux heures de danger »? et voyez en France actuellement l'attitude de tant d'hommes politiques, de tant de journalistes d'une autre trempe que ceux qui rédigent nos feuilles locales), le suffrage féminin n'est pas, pour la très grande majorité de nos concitoyens, un élément de vie nationale, une possibilité de renouvellement de notre système politique si décrié, une contribution simplement équitable à la direction des affaires du pays de toute une classe de la population, jusqu'ici tenue en incroyable sujétion. Non. C'est un amusement de femmes, peut-être intelligentes, sans doute bien intentionnées, qui voudraient jouer au jeu de la politique. En des temps calmes, on pourrait leur accorder ce plaisir comme à des petites filles bien sages, mais en ces temps troublés, ah! non par exemple! les enfants ne doivent pas toucher les allumettes...

Mais quand vous mêmes aurez frotté les allumettes, Messieurs, et que vous vous y serez brûlé les doigts, saurez-vous éteindre le feu tout seuls?...

E. Gd.

Sur ce même sujet, notre collaboratrice, M^lle Susanne Bonard nous adresse l'article suivant:

Dans les derniers numéros du *Mouvement Féministe*, M^lle Gourd relevait avec une légitime indignation qu'aucun parti politique, qu'aucune initiative, qu'aucun article de journal, à propos de la revision de la Constitution fédérale, dont on parle tant, ne faisait allusion aux femmes, ne pensait à affranchir enfin les Suissesses et à conférer une parcelle de souveraineté à la majeure partie du peuple suisse.

Eh bien, les Vaudoises avec fierté peuvent signaler une exception dans ce concert masculin et portent à la connaissance des lecteurs du *Mouvement Féministe* un petit fait bien modeste, qui ne donne guère d'espoir, qui ne permet pas à notre imagination de trotter, mais un petit fait, tout de même, qu'il faut relever. Et que cette allusion au suffrage féminin soit faite dans le canton de Vaud, qui passe à juste titre pour un des cantons les plus conservateurs du pays — cela a du bon, quelquefois — cela nous réjouit. Nous avons appris à nous contenter de peu.

Voici ce dont il s'agit:

Le Libéral vaudois, dans son numéro de mai dernier, a publié un projet de programme élaboré par une commission du parti, lequel a été examiné par le comité cantonal et renvoyé aux comité locaux. A côté de diverses suggestions fort intéressantes, ce projet, dont à l'heure actuelle il ne subsiste peut-être pas grand'chose, prévoit le suffrage féminin communal facultatif.

On n'en croit pas ses yeux, en croit être l'objet d'une hallucination, on frotte ses paupières, on écarquille les yeux et l'on est bien forcé de constater que c'est écrit noir sur blanc, en grosses lettres noires même.

Oh! je ne m'emballe pas, je sais bien que ce n'est qu'une ombre de suggestion faite par une ombre de programme; que cette ombre sera discutée, bouleversée, transformée, modifiée, refondue par un groupe de citoyens graves et convaincus de leur grande supériorité sur toutes les Vaudoises réunies; je sais qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, d'une suggestion à une réalisation, d'un programme politique à une revision constitutionnelle réclamant pour les femmes la dignité de citoyenne. Avez-vous remarqué que dans tous les articles parlant du suffrage dit universel et invoquant la dignité humaine, les femmes ne sont jamais comprises dans cette dignité humaine? C'est assez étrange, ce perpétuel oubli de la bonne moitié de l'humanité.

Je sais qu'un programme politique n'est rien. En avons-nous déjà lu de ces belles phrases sur l'influence plus grande à accorder aux femmes dans notre vie publique, qui ne furent suivies d'aucun effet! Cela n'empêche pas de relever avec satisfaction cette timide suggestion et de s'en réjouir.

S. B.

Vers la fermeture des maisons de tolérance en Egypte

D'après l'*Egyptienne*, la Commission d'Hygiène publique d'Egypte, qui, depuis un an étudie le problème de la prostitution, a décidé de supprimer l'organisation de la prostitution reconnue et contrôlée par l'Etat. En conséquence, elle a chargé un de ses membres d'élaborer un projet de loi dans ce sens, dont l'application serait faite pendant une période de trois ans. En outre, cette Commission fait traduire en arabe, afin de pouvoir mieux les étudier, les lois turques relatives à la prostitution et aux maladies vénériennes.

Ce sont là des nouvelles bien intéressantes, consacrant un progrès nouveau de l'idée pour laquelle ont infatigablement combattu, après tant d'autres, les organisations féminines egyptiennes. Nul doute aussi que les importantes résolutions votées par la S. d. N., et que nous avons publié dans un précédent numéro ne contribuent à hâter l'élaboration de la loi egyptienne et son application.

Ministère pastoral féminin

Pour la première fois en Suisse, une théologienne vient d'être installée avec le droit d'exercer le ministère pastoral dans sa plénitude. Il s'agit de M^lle Marie Speiser, de Bâle, précédemment auxiliaire de paroisse à Oberwil (Bâle-Campagne), qui occupe maintenant le poste de pasteur de la grande paroisse de Derendingen (Soleure).

La femme et la démocratie

Le mouvement à Genève

Le cours sur la démocratie organisé par le Groupement genevois a continué à attirer un nombreux public, chaque séance étant suivie en moyenne par une bonne quarantaine de personnes, ce qui, par de belles soirées presque estivales invitant à la promenade, prouve certainement l'intérêt éveillé par cette question.

Après les trois premières séances, dont nous avons rendu compte dans un précédent numéro, on a entendu, le 21 mai, M^lle A. Quinche, avocate à Lausanne, esquisser avec beaucoup de brio la situation faite à la femme dans les pays à dictature, non seulement par la privation de ses droits politiques (que se refusent à lui accorder des démocraties dans d'autres pays!), et par l'infériorisation de sa situation en tant que femme, mais du fait aussi que, comme citoyenne, elle est en même temps dépourvue comme les hommes de ces libertés de la pensée, de la parole, du droit d'association, du droit de propriété, etc., libertés et droits que garantit essentiellement la démocratie.

Le 28 mai, M^me L. Kretschmar-Morel a, avec beaucoup d'originalité, redonné une valeur d'actualité à la formule à l'heure actuelle bien banalisée, et que la Révolution a lancée dans le monde: *Liberté, Egalité, Fraternité*, comparant ces trois termes aux trois côtés du triangle équilatéral que constitue la démocratie. Et le 6 juin le cours s'est terminé par la plus magistrale leçon d'économie politique appliquée à l'histoire de ces récentes années, faite avec une clarté et une objectivité admirables par M. Milhaud, professeur d'économie politique à l'Université de Genève, qui, analysant les causes économiques de la crise actuelle, a tenu en éveil l'attention d'un auditoire passionnément intéressé. C'est cet admirable exposé que quelques très jeunes fascistes genevois des deux sexes ont jugé bon de tenter de saboter par une intervention, dont l'auditoire a fait prompte justice en soutenant de ses applaudissements chaleureux la réponse spirituelle autant qu'incisive de M. Milhaud à l'attaque aussi fumeuse et de mauvaise foi quant au fond que discourtoise quant à la forme du porte-paroles de cette petite bande. Incident sans grande importance en lui-même, vu ses auteurs, mais qui fait toucher du doigt à ceux qui trouvent qu'il n'est pas besoin de se mettre en peine pour défendre la démocratie en Suisse romande à quel point une certaine jeunesse peut errer à la suite de mauvais bergers. L'activité de notre Groupement genevois n'en a reçu qu'un plus grand élan.

E. Gd.

P. S. — Au moment de mettre sous presse, nous recevons, avec prière de la faire connaître à nos lecteurs, une protestation collective de nombreuses auditrices de cette séance du 6 juin, contre le trouble apporté à une conférence qu'elles avaient le droit d'écouter dans le calme sans être dérangées par des perturbateurs organisés. Et elles appliquent aux procédés de ceux-ci le seul qualificatif qu'ils méritent.

Le „Joli Jeu des Saisons"

Le regret est exprimé à une autre place de ce journal que le *Mouvement* ne publie que bien rarement de compte-rendu de l'activité des femmes en matière musicale. Les lignes qui suivent ne peuvent malheureusement pas donner satisfaction à ce regret et à ce vœu, puisque le poème musical dont il s'agit est dû à une inspiration masculine...

Et pourtant, celui-ci a droit à sa mention dans nos colonnes, quand bien même ses rapports avec le féminisme peuvent à première vue paraître extrêmement lointains! Mais Jaques-Dalcroze n'est-il pas et n'a-t-il pas toujours été un suffragiste fervent et convaincu, donnant sans hésiter l'appui de son nom à toutes nos manifestations, et prouvant même parfois son intérêt pour notre cause en nous adressant de petites

Quelques-uns des membres actuels du Comité Central de l'A. S. S. F.

Cliché Mouvement Féministe

M^me E. STUDER de GOUMOENS (Winterthour)

Membre du Comité Central depuis 1928, conférencière très connue et appréciée pour la cause du suffrage comme pour celles de l'antialcoolisme et de la paix.

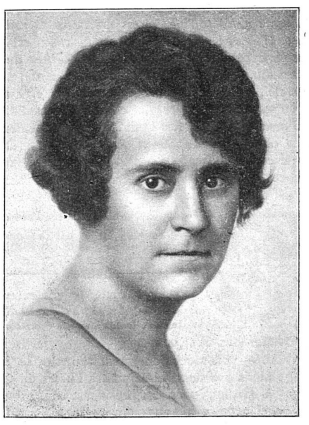

Cliché Mouvement Féministe

M^lle Ida WEBER (St-Gall)

Membre du Comité Central depuis 1932, qui a accompagné l'hiver dernier la tournée du film suffragiste Le Banc des Mineurs, *au Tessin.*

notes féministes au gré de ses lectures. Et, alors que tous les organisateurs de concerts et de représentations musicales ou théâtrales ignorent royalement notre journal, ceux qui ont mis sur pied *Le Joli Jeu des Saisons* ne nous ont-ils pas fait l'honneur d'un service de presse au même rang que les plus grands quotidiens? Et puis, les femmes sont à l'œuvre à chaque instant dans cette « Revue des mois et des jours », à l'orchestre, dans les soli par le soprano cristallin de Mme Jaques-Dalcroze, dans les coulisses, à la scène, depuis les adorables petits flocons de neige tout enrubannés de pompons blancs, jusqu'aux sveltes hirondelles, aux fleurs de fuchsias merveilleuses de couleur, ou à cette flûte qui mime si exquisement la mélodie susurrée dans l'orchestre, quand, au retour des mauvais jours, les instruments se réveillent de leur sommeil estival?... Nous avons souvent évoqué — et ceci n'est plus du féminisme, mais touche à des considérations d'un tout autre ordre — au cours de ces trois délicieuses heures de représentation, le souvenir de ces contes de notre enfance, qui en insufflant la vie aux choses inanimées, en donnant la parole aux fleurs et aux oiseaux, à la pluie et aux nuages, nous transportaient dans un monde merveilleux où tout s'anime, palpite, frissonne, ou sourit, et qui, chaque chose y participant au rythme éternel de la vie, vous donnait l'illusion bienfaisante du grand tout harmonieux, dont chacun de nous constitue une parcelle...

Or pour donner cette illusion, il faut être un poète: ce n'est pas à nous à apprendre à nos lecteurs que nous en possédons un dans l'auteur du *Joli Jeu des Saisons*.

M. F.

Le Comité du „Mouvement Féministe"

...a siégé le 2 juin, à Lausanne, sous la présidence alerte de Mme Vuilliomenet (La Chaux-de-Fonds). Il a d'abord rappelé avec regret la mémoire de Mlle Colin, pendant plusieurs années membre de ce Comité, et décédée il y a quelques mois; puis il a appelé à la présidence pour l'exercice 1934-1935 Mlle Emma Porret (Neuchâtel), Mlle Dutoit (Lausanne) étant nommée secrétaire, et Mme de Montet et M. Truan (Vevey) vérificateurs des comptes pour la même période.

Les rapports administratif et financier ont été présentés par Mlle Micol, et approuvés à l'unanimité. Les comptes pour 1933 bouclent malheureusement avec un déficit de plusieurs centaines de francs, qui doit encourager tous les amis de notre journal à intensifier toujours davantage la propagande en sa faveur. Et que l'on ne dise pas que celle-ci ne peut plus rien: le lancement opéré de février à mai à tous les membres des Sections suffragistes suisses non encore abonnés a donné le résultat satisfaisant d'un pourcentage de 12 % de nouveaux abonnés! Les lecteurs du *Mouvement* ne constituent donc pas, comme on le croit souvent, un élément immuable, que diminue peu à peu la crise; c'est au contraire à un public sans cesse renouvelé que s'adresse notre journal, les départs, les décès, les désabonnements, rendus trop nombreux par la situation économique, étant ainsi compensés par de nouvelles recrues qui manifestent en s'abonnant leur intérêt pour notre effort. Et il est très significatif qu'en ces temps difficiles, un lancement ait produit pareil résultat encourageant. De plus en plus, le *Mouvement* pénètre dans des milieux divers, est lu et discuté, et les arrangements satisfaisants pris avec la représentante d'une importante maison de publicité prouvent bien qu'il tient sa petite place dans notre presse romande.

Mlle Gourd a ensuite présenté le rapport rédactionnel, touchant à de nombreux points qu'il serait trop long de discuter ici: articles de fond, articles politiques, internationaux, nationaux, polémiques diverses, feuilletons littéraires et artistiques (l'absence de feuilletons musicaux est regrettée), nouvelles des Sociétés et carnet de la quinzaine, pensées du cartouche, service de presse, etc., etc. La rédactrice a tenu à exprimer toute sa reconnaissance aux collaboratrices fidèles qui sous des noms, des initiales ou des pseudonymes divers, lui apportent un concours si utile. Et le cordial échange de vues qui a terminé cette séance a certainement été pour elle un réconfort et un encouragement dans sa tâche.

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

VAUD. — L'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a tenu, le 25 mai, à l'hôtel du Château, à Ouchy, sous la présidence de Mlle A. Quinche, avocate à Lausanne, sa 26me Assemblée générale annuelle, à laquelle toutes ses sections étaient représentées, sauf Lucens, Moudon et Bex.

L'Association a protesté contre la lacune du Code pénal vaudois qui ne prévoit aucune sanction contre celui qui abandonne dans le besoin une femme qu'il a rendue enceinte hors mariage, alors que vingt-quatre Associations, groupées par *Pro Familia*, avaient demandé en vain au Grand Conseil une disposition prévoyant une sanction. L'Association a protesté également auprès du Département de Justice et Police contre une annonce imprudemment insérée dans un quotidien lausannois, où un détective privé offrait ses services aux hommes « pour leur aider à prouver leur innocence dans des actions en recherche de paternité ». — Aux élections pour les Conseils de prud'hommes du 18 mai ont été élues à Lausanne treize juges féminins; à Vevey, quatre; à Yverdon, quatre; à Nyon, deux; à Payerne, point. Une requête, signée par *Pro Familia* et d'autres Associations, a demandé au Conseil d'Etat d'activer la création des tribunaux d'enfants prévus par le Code pénal; le régime provisoire actuel ne vaut pas grand'chose; l'avant-projet élaboré prévoit la nomination d'un président et de deux juges-assesseurs. Les divers groupes locaux ont organisé des conférences sur des sujets de droit, sur des questions féminines, sur la démocratie, etc.

La gestion votée, ainsi que les comptes, présentés par Mlle M. Kammacher, dentiste à Clarens, et vérifiés par le groupe de Vevey (Mme Décombaz), l'Assemblée a entendu un bref rapport sur l'activité des groupes de Vallorbe (Mme Jaillet-Combe), de Vevey (Mme Gerhard), d'Aigle (Mme Dupuis), qui ont poursuivi l'éducation civique de leurs membres. Puis Mme L.-H. Pache (Lausanne) narra avec entrain ses impressions tessinoises, alors qu'elle accompagnait et commentait, dans les principales localités du Tessin, le film *Au banc des m'neurs*.

Après un thé animé, M. Arthur Freymond, directeur de l'Assurance mutuelle vaudoise à Lausanne, fit une intéressante conférence sur *les problèmes actuels de la politique suisse*, montrant tout d'abord la difficulté qu'on éprouve à bien définir quels sont ces problèmes; on assiste à un renouveau national, à un bouillonnement d'idées, mais la période de préparation des réalisations est encore lointaine. La revision totale de la Constitution fédérale pose des problèmes nombreux et complexes: comment rétablir l'équilibre entre le fédéralisme et l'interventionnisme (ou tendance à l'étatisation)? Comment empêcher que l'élu ne se préoccupe trop des électeurs? Comment partager le pouvoir entre le législatif et l'exécutif? Comment réformer le suffrage soi-disant universel? Faut-il accorder aux femmes leurs droits civiques? Comment délimiter les compétences gouvernementales? Quel rôle doit jouer le corporatisme?... Enfin M. Freymond se demanda quelles méthodes seraient employées pour modifier nos institutions, et comment pourrait être comblé le fossé qui s'élargit entre l'âge mûr et la jeunesse?

S. B.

XVIe Cours de Vacances

organisé par

l'Association suisse pour le Suffrage féminin

à BRUNNEN (Lac des Quatre-Cantons)

du 16 au 21 juillet 1934

L'Association suisse pour le Suffrage féminin organise, pour la 16e fois, au commencement des vacances d'été, un cours où se discuteront en commun les intérêts féminins actuels les plus divers et qui offrira en même temps à ses participantes une vie de société agréable et reposante dans une des plus belles contrées de notre pays.

Les cours de vacances de l'A. S. S. F. se divisent en deux parties:

Dans une *première partie* pratique, l'occasion est offerte aux participantes de s'exercer à faire des conférences, à prendre part à des discussions, à diriger des assemblées et des séances et à remplir les différentes charges d'une association. Chacune comprendra la valeur de pareils exercices dans un cercle de personnes ayant les mêmes aspirations. Afin que les élèves puissent se préparer à ces exercices, une liste de sujets de discussion leur est proposée avant le commencement du cours.

Dans une *seconde partie*, des personnalités compétentes font des conférences sur d'importantes questions d'actualité, intéressant les femmes. Les après-midis sont consacrés au repos. Dans une des excursions entreprises en commun, les participantes apprennent à connaître les beautés naturelles des environs de la localité où a lieu le cours.

Nombreuses sont les participantes aux cours précédents qui ont puisé dans cette organisation de nouvelles forces et la confiance en elles-mêmes nécessaires pour exercer par la suite une activité privée ou publique.

C'est pourquoi nous recommandons à votre attention notre cours de cette année, espérant voir affluer de nombreuses inscriptions.

PROGRAMME

A. Partie pratique: *Exercices de présidence, de discussion, de conférences publiques, etc.*

Direction pour les participantes de langue allemande: Mlle Grütter (Berne).

Direction pour les participantes de langue française: Mme Leuch (Lausanne).

Organisatrice du cours: Mme Vischer-Alioth, Schaffhauserrheinweg 55 (Bâle).

B. Conférences.

Lundi 16 juillet, à 14 h. 30: Ouverture du cours. 15 h.: Mlle Andrée Kurz, présidente de l'Union internationale des Amies de la Jeune Fille: *La traite des femmes au point de vue international* (en français).

Mardi 17 juillet, à 10 h.: Mlle M. Brühlmann, (Lohn, près Schaffhouse): *Les associations de paysannes* (en allemand).

Mercredi 18 juillet, à 10 h.: Mlle Agnès von Segesser (Lucerne), présidente du club Hrotsvit: *Walburga Mohr (1747-1828), la célèbre « mère du Muottathal »* (en allemand).

Jeudi 19 juillet, à 10 h.: M. le prof. Ernest Bovet, (Lausanne): *La vraie démocratie* (en français).

Vendredi 20 juillet, à 10 h.: Mme Studer de Goumoens (Winterthur): *Parents et enfants* (en allem.).

Samedi 21 juillet, à 10 h.: Mlle Anna Martin (Berne): *La femme, gérante de ses biens* (en allemand).

C. Conférences publiques du soir à Brunnen et dans les environs.

Indications pratiques

Le cours s'ouvrira le **lundi 16 juillet, à 14 h, 30;** les jours suivants les exercices commenceront à 9 h. Le cours aura lieu à l'**Hotel Métropole, Brunnen.** Prix de la pension: **Fr. 8.50** par jour.

Prière de s'inscrire le plus tôt possible, soit auprès de Mme **Leuch, Avenue Béthusy, 52, Lausanne,** soit auprès de Mme **Vischer-Alioth, Schaffhauserrheinweg 55, Bâle,** qui donneront toutes les indications désirées.

On peut, en outre, se procurer des renseignements auprès des présidentes de toutes les sections de l'Association suisse pour le Suffrage féminin.

Prix d'inscription

Le cours complet . .	**Fr. 10.—**
Les 6 conférences . .	» **3.—**
Une journée	» **2.—**
Une conférence . . .	» **1.—**

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance a siégé le 6 juin à Berne, avec un ordre du jour assez substantiel: il a décidé d'accéder à la demande de la Centrale féminine de Zurich en intervenant auprès du Département des Finances pour protester contre l'imposition trop faible de la bière; d'engager divers journaux à publier, avant le 15 juillet, des articles exposant les diverses utilisations prévues de la collecte nationale du 1er août pour l'amélioration de l'éducation ménagère.

Il a accepté et signé un contrat longuement étudié, avec l'éditeur Wyss, de Berne, qui reprend à sa charge, mais avec la collaboration de l'Alliance, la publication de l'*Annuaire des femmes suisses*. On se souvient que, en 1930, l'Association pour le Suffrage ayant décidé de renoncer à cette publication, l'Assemblée générale avait autorisé le Comité à essayer de la continuer, ce qui a été fait en 1932 et en 1934. Le nouvel *Annuaire*, édité par Wyss, étant meilleur marché, illustré, et plus accessible au public féminin en dehors de nos Sociétés, répandra nos idées dans un cercle beaucoup plus étendu. Pour le moment, il ne paraîtra qu'en allemand, les difficultés étant trop grandes pour un ouvrage bilingue. Mais aussitôt que le Comité aura trouvé un éditeur disposé à l'entreprendre, l'*Annuaire* paraîtra aussi en français.

Le Comité a enregistré avec regret la perte de deux Sociétés: le Foyer du Travail féminin de Genève, qui a décidé sa dissolution, et le *Ramo ticinese del Soldo Joséphine Butler*, à Lugano, dont la présidente a quitté cette ville et n'a pu être remplacée. Par contre, il a la joie de saluer l'entrée de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin.

Il a étudié le programme de l'Assemblée générale qui aura lieu à Genève, les 6 et 7 octobre, et a fixé la délégation au Congrès du C. I. F. à Paris. Grâce aux dons de nos Sociétés, deux caisses ont pu être envoyées pour le Bazar international.

F. M.

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

à la Librairie Payot
Rue du Marché. Genève

à l'Union d. Femmes
Rue Et.-Dumont, 22. Genève

à l'Administration
R. Micheli-du-Cresl, 14. Gen.

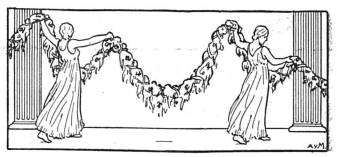

A travers les Sociétés

Journées éducatives.

La douzième série des Journées éducatives du canton de Vaud, organisée par le Secrétariat Vaudois de l'Enfance, et la Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, a coïncidé, cette année, avec la dix-huitième assemblée de la Société suisse en faveur des arriérés, tenue à Lausanne les 2 et 3 juin. Elle a passé de la sorte plus inaperçue, et la contribution des femmes comme conférencières a été moindre, alors que, dans le public, elles étaient comme d'habitude fort nombreuses.

Le samedi après-midi, Mlle M. Scheiblauer, maîtresse au Conservatoire de Zurich, a montré l'importance de la rythmique dans l'éducation des arriérés à l'aide de démonstrations faites par des écoliers lausannois; son exposé a été suivi avec un vif intérêt; elle a insisté pour que les pédagogues qui se consacrent à l'éducation des arriérés fassent de la gymnastique rythmique.

Mlle Guex, directrice du service médico-pédagogique de Monthey, a exposé la grande utilité d'une pareille institution tant pour les parents que pour les éducateurs en leur enseignant des notions plus justes sur les enfants et sur leur psychologie.

S. B.

Carnet de la Quinzaine

Mardi 19 juin:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Audition des élèves du cours de diction de Mlle Fumet.

Mercredi 20 juin:

GENÈVE: Union des Femmes, 20 h. 30: Club de rapprochement, chez Mlle Guibert, 5, avenue de Champel.

Id. id. Association genevoise de femmes universitaires, La Belotte (Fleur d'Eau), 19 h. 30: Dîner et réunion amicale.

Lundi 25 juin:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Assemblée générale annuelle. Ordre du jour: Rapports administratifs et financier. — Compte-rendu de l'Assemblée générale et du jubilé de l'Association suisse pour le Suffrage. — *La femme turque: son émancipation et ses résultats*, causerie par M. Albert Malche, professeur à l'Université de Genève, conseiller aux Etats, chargé officiellement par le gouvernement turc de l'organisation de l'enseignement en Turquie. — Thé après la séance.

Jeanne VUILLIOMENET

T. COMBE

Sa vie, son œuvre

Une brochure: **Fr. 0,60**

Chez l'auteur: 7, Tête de Ran, La Chaux de Fonds
Envoi contre versement du prix au compte de chèques postaux: IV b, 1652.

ÉCOLE DE PUÉRICULTURE DE GENÈVE 5548 X

CHEMIN DES GRANGETTES **Tél 46.800**

Formation d'infirmières de puériculture et de nurses diplômées par le Secrétariat de l'Ecole. - Placement dans tous les pays. - Belles situations pour jeunes filles cultivées. - Clinique d'accouchement. - Nouveaux cours.

L'Anglais, l'Allemand, l'Espagnol

6289 X

sans peine grâce à la méthode et aux disques **„Assimil„** Envoi gratuit de la brochure d'essai des 7 premières leçons. Vous serez séduit par la facilité de la méthode. Rien à apprendre par cœur, prononciation parfaite.

Librairie PRIOR - Corraterie, 9. - GENÈVE

Seehof, Hilterfingen

Hôtel de famille et restaurant sans alcool

Situation superbe au bord du lac de Thoune. Belles chambres, en partie avec eau courante. Pension (pourboires inclus) de fr. 8.50 à 12.— Téléphone 92.26

P 2027 Y

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER